

N° 2022-11-14/08

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 novembre 2022

Objet: ADHESION A LA CONVENTION CADRE ENTRE SEINE-ET-YVELINES NUMERIQUE ET LA COMMUNE DE BUC POUR LE SEGMENT INFORMATIQUE DE GESTION

Rapporteur: Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCATION	L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal,
08-11-2022	Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D'AFFICHAGE	<u>Présents</u> :
08-11-2022	M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme
	Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Madame Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINSILY,
<u> </u>	M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH,
	Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS,
	M. Bruno GUILLON, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian,
	Mme Catherine LE DANTEC
NOMBRE DE	Excusés représentés :
CONSEILLERS	Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à
EN EXERCICE: 29	M. John COLLEEMALLAY M. Hervé WIOLAND donne pouvoir à M. Dejan STANKOVIC M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
PRESENTS: 24	,
VOTANTS: 25	
DATE DE LA PUBLICATION	Absents: Mme Frédérique SARRAU
22-11-2022	M. Frank MARQUET

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE
Mintre Cliente de l'unanimité des
conste ille réprotino préfectures en l'unanimité des

2022-11-14/08 ADHESION A LA CONVENTION CADRE ENTRE SEINE-ET-YVELINES NUMERIQUE ET LA COMMUNE DE BUC POUR LE SEGMENT INFORMATIQUE DE GESTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique et les conditions générales de recours à sa centrale d'achats.

VU le projet de convention cadre pour l'étude et la réalisation de prestations de services présenté par Seine-et-Yvelines Numérique, permettant l'adhésion à sa centrale d'achats – segment Informatique de gestion,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de bénéficier des prestations proposées de services et d'études au titre de l'informatique de gestion pour son fonctionnement administratif,

CONSIDERANT l'intérêt d'une commande publique mutualisée pour réduire les coûts et optimiser les finances publiques locales, Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS, Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY s'abstenant

APPROUVE le projet de convention cadre pour l'étude et la réalisation de prestations de services de Seine-et-Yvelines Numérique permettant d'accéder à sa centrale d'achats – Informatique de gestion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 24/11/22

Rendu exécutoire le : 24/11/22

Le Secrétaire de séance

Elisabeth BERNIER-MORELLI

Buc, le 22 novembre 2022

Le Maire, Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

Frell.

Accusé de réception en préfecture 078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE Date de télétransmission : 24/11/2022

Date de réception préfecture : 24/11/2022

Acte à classer	lasser					
2022-11-14-08	-08					
	1 En préparation	2 Pour signature	3 Prêt à transmettre	4 En attente retour Préfecture	5 > AR reçu <	6 Classé
	Identifiant FAST :	ASCL_2_2022-	ASCL_2_2022-11-24T17-59-17.03 (MI241352738)	MI241352738)		
מ	Identifiant unique de l'acte :	078-217801174	078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE (Voir l'accusé de réception associé)	14-08-DE (<u>Voir l'acc</u>	usé de réception asso	CÍÉ)
	Objet de l'acte : Date de décision :	Adhésion à la co segment informa 24/11/2022	Adhésion à la convention cadre Seine et Yvelines numérique segment informatique de gestion 24/11/2022	e et Yvelines numér	enbi	Signature Electronique
	Nature de l'acte :	Délibération				
	Matière de l'acte :	5. Institutions et vie politique 5.7. Intercommunalite	vie politique nalite			
	Acte : Pièces jointes :	2022-11-14-08 Adhesion à S. segment informatique de ges Convention IG-BUC (ID 284	2022-11-14-08 Adhesion à Seine et Yvelines numerique segment informatique de gestion .PDF Convention IG-BUC (ID 28412).PDF Type PJ: 99_[)E .	Multicanal : Non Délibération	
		<u>Imprimer la P.</u>	الله <u>اسprimer la PJ avec le tampon AR</u>			
Ö	Groupe émetteur de l'acte :	Signataire Grass	Signataire Grasset-Contrat plus 40 000	00		
Classer						
Annuler						
Préparé Demande de signature		Date 24/11/22 à 17:25 Date 24/11/22 à 17:25	22 à 17:25 22 à 17:25		Par BORDIER Frederic Par BORDIER Frederic	deric deric
Signé Transmis		Date 24/11/22 à 17:59 Date 24/11/22 à 17:59	22 à 17:59 22 à 17:59		Par GRASSET Stéphane Par GRASSET Stéphane	<u>phane</u> phane
Accusé de réception		Date 24/11/22 à 18:05	22 à 18:05			

BOURAHLA Samira

De: notifascl@fast.efast.fr

Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 18:06

À: dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique

Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-08

":. Notification FAST:

Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-08, télétransmis par Stéphane GRASSET. Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE.

Informations sur l'acte Numero : 2022-11-14-08

Objet : Adhésion à la convention cadre Seine et Yvelines numérique segment informatique de gestion

Date de décision : 24/11/2022 Date de transmission : 24/11/2022 Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalite

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel https://www.efast.fr